

De : marie-france

Envoyé : lundi 29 septembre 2014 14:28

À : Jacques; colette; Cecile; Etienne; Michèle; Ambre; Suzanne; Christine; Michèle; Francis; Elise; Nicole; Colette; Estelle; Christine; Eliane; Jean Marc; Sylviane; Mireille; Dominique

Objet : sièges-auto

Bonjour à tous

Un message particulièrement important concernant la sécurité des enfants que nous transportons et notre responsabilité de conducteur du véhicule.

- Les sièges-auto prêtés par le REP ne sont pas systématiquement adaptés aux enfants que nous accompagnons. Il est donc du devoir de chaque bénévole accompagnateur de se renseigner sur le poids de l'enfant (auprès de la famille) et de vérifier, grâce au lien ci-joint que le modèle disponible au REP est bien adapté.

En cas d'accident, la santé de l'enfant peut être atteinte et c'est le conducteur du véhicule qui sera tenu pour responsable par les assurances.

Dans l'intérêt de tous, le CA vous demande d'être très vigilants.

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/media/fichiers/fiches-pratiques/le-siege-auto>

- D'autre part, étant soumis à pas mal de manipulations, l'état des sièges peut souffrir et ne plus présenter toutes les conditions de sécurité. Quand vous empruntez un siège, vérifiez bien le système d'attaches ... et s'il est défaillant, voyez avec Karen. Il est du devoir du REP de fournir des sièges adéquats et sûrs. N'oublions pas que des parents nous confient leurs enfants.

Nous comptons donc sur vous pour vérifier régulièrement le bon état du siège-auto quand vous l'empruntez, et lorsque vous le rendez.

Et un petit coup de nettoyage fera très plaisir au bénévole accompagnateur suivant ...